

Objectifs

Favoriser le retour à l'emploi, en particuliers des allocataires du RSA.

Pourvoir des offres d'emploi vacantes sur le territoire du Loir-et-Cher.

Public cible

Personnes à la recherche d'un emploi, allocataires du RSA et entreprises du Loir-et-Cher.

Principe

Site internet de mise en relation des entreprises et des demandeurs d'emploi.

Contexte

Partant du constat que de nombreuses offres d'emploi peinaient à être pourvues dans le Loir-et-Cher malgré un nombre important d'allocataires du RSA, les élus du Conseil départemental ont lancé en 2017 la plateforme Job41.fr dans le cadre du Plan d'Actions Loir-et-Cher 2021. Ce site Internet met en relation les demandeurs d'emploi et les recruteurs potentiels sur la base de leur proximité géographique. Depuis mars 2020, Job41 est une plateforme ouverte à tous Loir-et-Chériens et non plus seulement aux allocataires du RSA.

Déroulement de l'action

Les demandeurs d'emploi s'inscrivent sur la plateforme et indiquent les différentes informations les concernant, notamment leur position géographique. Les recruteurs potentiels indiquent le lieu exact de l'emploi à pourvoir et non pas l'adresse de leur siège social. Les demandeurs d'emploi peuvent ainsi candidater ou être directement contactés par des recruteurs. De leur côté, ces derniers sont assurés de rencontrer des candidats engagés activement dans la recherche d'un emploi dans la mesure où l'inscription sur le site Job41 est libre, c'est-à-dire qu'elle ne constitue pas une obligation faite à tout demandeur d'emploi et/ou allocataire du RSA.

Si la plateforme job41 est ouverte à tous les Loir-et-Chériens depuis 2020, les dispositifs d'accompagnement restent dédiés aux seuls allocataires du RSA. Une « hotline » permet en effet de répondre aux questions de ces derniers du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Ce service propose des conseils pour aider les allocataires du RSA à constituer leur CV en ligne et valoriser leur parcours. En 2019, cet accompagnement personnalisé donne lieu à une quinzaine de rendez-vous par mois au cours desquels les équipes de professionnels de Job41 approfondissent le projet professionnel des allocataires et, le cas échéant, orientent ces derniers vers les formations existant en région Centre Val-de-Loire.

Résultats

Au 1^{er} septembre 2019, environ 3 000 allocataires du RSA sur les 8 300 allocataires que compte le Loir-et-Cher étaient inscrits sur Job41. Sur ces 3 000, environ 1 600 sont considérés comme étant des candidats très actifs dans leur recherche d'emploi. Depuis janvier 2017, 541 emplois sont directement imputables à cette plateforme et 1 500 via ses référents de parcours. Pour l'année 2019, on compte 140 allocataires dans l'emploi, dont 10 CDI et 20 CDD de plus de 6 mois.

En 2019, Job41.fr a reçu le « Grand prix des lecteurs » de la revue Acteurs publics, contribuant à accroître la visibilité de ce dispositif et accélérer son exportation à d'autres départements. A ce jour, 17 autres départements ont adopté ce dispositif co-construit avec le concours de la startup blaisoise Néolink.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Partenaires techniques :
Entreprise et Formation 41, Néolink, Confédération des
petites et moyennes entreprises (CPME)

Date de début de l'action:
Janvier 2017.

Lieu / adresse de l'événement :
www.job41.fr

Pour en savoir plus :

www.job41.fr

Contact

Charlotte Couffrant
Directrice de projet Job41
Direction de l'insertion et de l'action sociale
Conseil départemental de Loir-et-Cher
job41@departement41.fr
02.54.58.43.44.